

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 JUILLET 2022

<b>DELIBERATION</b> <b>N°CP08/07/2022/4/</b> <b>31</b> <b>DOSSIER N°5219</b>	<b>COMMISSION</b> <b>N° 4</b>	CP - VIE COLLÉGIENNE, ÉTUDIANTE ET SPORTS
---	----------------------------------	---

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Renée NICOUX  
Eric BODEAU à Mary-Line COINDAT  
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR  
Laurent DAULNY à Valéry MARTIN  
Hélène FAIVRE à Marie-Thérèse VIALLE  
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON  
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Armelle MARTIN à Jean-Luc LEGER  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : Subventions départementales : sport

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST SPORTS  
LOISIRS DE NATURE ET TOURISME

Rapporteur : Mme Marie-Christine BUNLON



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
 Vu la délibération du Conseil Départemental N° 2/1/17 du 11 février 2022,  
 VU le budget de l'exercice,*

*VU le rapport CP08/07/2022/4/31 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

décide :

- d'attribuer au titre de l'exercice 2022, les subventions suivantes destinées a soutenir les associations qui interviennent dans le domaine du sport :

<b>Intitulé de la structure sportive</b>	<b>Subventions attribuées</b>
Comité départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.) de la Creuse	15 000 €
Comité départemental d'Athlétisme de la Creuse	4 000 €
Comité départemental de Badminton de la Creuse	1 800 €
Comité départemental de Basket-ball de la Creuse	8 000 €
Comité départemental de Cyclisme de la Creuse	30 000 €
Comité départemental de Cyclotourisme de la Creuse	6 500 €
Comité départemental d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire (E.P.G.V.) de la Creuse	1 300 €
Comité départemental d'Équitation de la Creuse	1 000 €
Comité départemental d'études et Sports sous marins de la Creuse	500 €
District de Football de la Creuse	13 000 €
Comité départemental de Judo de la Creuse	2 000 €
Comité départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de la Creuse	500 €
Comité départemental de Motocyclisme de la Creuse	750 €
Comité départemental de Natation de la Creuse	4 200 €
Comité départemental des Pêches Sportives de la Creuse	1 000 €
Comité départemental de Pétanque de la Creuse	4 500 €
Comité départemental de Randonnée Pédestre de la Creuse	1 200 €
Comité départemental de la Retraite Sportive de la Creuse	500 €
Comité départemental de Rugby de la Creuse	1 500 €
Comité départemental Sports Pour Tous de la Creuse	1 000 €
Comité départemental de Tennis de la Creuse	3 200 €
Comité départemental U.F.O.L.E.P. de la Creuse	12 500 €
Comité départemental U.N.S.S. de la Creuse	3 000 €
Comité départemental U.S.E.P. de la Creuse	2 000 €

Comité départemental Vol en Planeur de la Creuse	500 €
Entente Athlétique Aubusson	1 000 €
Sports Athlétiques Marchois	3 500 €
Creuse Oxygène	45 000 €
Tour du Limousin Organisation	10 000 €
Amicale Nocturne Cycliste Dun-le-Palestel	6 175 €
Cercle Cycliste Mainsat-Evaux	10 000 €
Vélo Club La Souterraine	500 €
Danser à Guéret	500 €
Guéret Équitation	1 000 €
Entente du Football Aubussonnais	500 €
Entente Sportive Gueretoise	30 000 €
Association Jonchère Sports et Loisirs	12 000 €
Amicale Motocycliste Creusoise	1 000 €
Athletic Trial Club Saint-Christophe	1 000 €
Moto Club Boussaquin	3 000 € exceptionnels
Passion MX (Vareilles)	1 000 € exceptionnels
Vassivière Club Tout Terrain	2 000 €
Cercle des Nageurs Guéretois	5 000 €
ASPTT Gueret – section pétanque	500 €
Lou Chami Bourganiauds	1 500 €
Le Chemin Sauvage	rejet
Rugby Club Guéret Creuse	30 000 €
Union du Rugby Creusois	5 000 €
Ski Nautique Club Auchaize Vassivière	500 €
Husk'In Creuse	1 000 € exceptionnels
Paddle Vassivière Club	1 000 €
Association Nature et Denivelé	2 000 €
Marche en l'Air	500 €


- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer :

- les conventions de partenariat (ci-annexées) avec les comités départementaux de cyclotourisme, de randonnée pédestre, d'équitation et d'athlétisme, en lien avec l'A.D.R.T. Creuse Tourisme ;
- les conventions spécifiques (ci-annexées) avec l'Entente Sportive Guéretoise et le Rugby Club Guéretois Creuse ;
- si nécessaire, les conventions à intervenir, selon le modèle habituel (notamment pour les associations bénéficiaires d'une subvention supérieure ou égale à 3 049 €) ;

- dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, chapitre 933.2, article 6574.

Pour l'ensemble des demandes.

**Adopté : 18 pour - 0 contre - 12 abstention(s)**

Envoyé en préfecture le 12/07/2022  
Reçu en préfecture le 12/07/2022  
Affiché le   
ID : 023-222309627-20220711-CP2022200-DE

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**